



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 19  
Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2021-73  
Conseil Municipal du 16 juin 2021

**DATE DE CONVOCATION** : 10 juin 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F.CESSAC - P. ORMECHE –S.BROUILLET – W. BOURGEOU –A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MIGNON pouvoir à K. GAI – K. PERROIS pouvoir à M.H. AUBINEAU –C. RAFIN pouvoir à M. VILLEGER

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS** : G. MIGNON – K. PERROIS – E. PISANI - S. RAYNAUD – C. NANGLARD – C. RAFIN - S. DELIMOGE – P. BERTON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M.H. AUBINEAU

**OBJET : TROTT IN CHARENTE : OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE AU BAIN DES DAMES**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 2016-60 du Conseil Municipal du 11 mai 2016 fixant les tarifs des redevances d'occupation du domaine public pour les cafetiers, droits de placage des commerçants sur le marché et diverses occupations,

**Considérant** la demande de l'EURL TROTT IN CHARENTE relative à l'occupation du domaine public pour la location de trottinettes électriques tout terrain sur le site du Bain des Dames,

**Considérant** que la période demandée pour cette occupation débutera le 1er juillet 2021 au 31 août 2021 de 10 heures à 20 heures,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 22 VOIX POUR** décide :

- D'accepter la demande d'occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021 de 10 heures à 20 heures,
- De fixer le tarif de 20 € par mois, selon la délibération n° 2016-60 du 11 mai 2016,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette occupation.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE